

Energy Cities
a **20** ans !

Le réseau

- ▶ Est chef de file du consortium qui coordonne le Secrétariat de la Convention des Maires
- ▶ Est une Structure de Soutien officielle qui participe à la promotion de la Convention des Maires et apporte des conseils à ses membres
- ▶ Offre son expérience au travers des "Initiatives d'Excellence" qui inspirent les actions des villes
- ▶ A été très actif pour rendre possible cette initiative, œuvre à sa pleine réussite et formule des propositions pour son évolution

Pour Energy Cities, la Convention des Maires est un excellent exemple de gouvernance multi-niveaux, des citoyens à l'Union européenne, en passant par les villes, les régions et les Etats.



Energy Cities est l'association européenne des autorités locales qui inventent leur futur énergétique. Le réseau compte 1000 membres d'une trentaine de pays.

www.energy-cities.eu



Energy Cities
soutient la
Convention des Maires !

Signez la Convention des Maires

Un «plus» européen pour
votre Plan Climat-Energie!

Une initiative sans précédent en Europe !

- ▶ **Décembre 2008** : l'Union européenne adopte son Paquet Energie-Climat, les "3x20%".
- ▶ **Février 2009** : 350 maires de villes européennes signent ensemble la Convention des Maires au Parlement européen.
- ▶ **Automne 2010** : presque 2000 maires sont engagés dans la dynamique.

Au-delà de votre Plan Climat-Energie, signer la Convention des Maires, c'est :

- ▶ Vous engager sur des objectifs quantifiés pour votre territoire
- ▶ Donner une dimension européenne à votre stratégie locale
- ▶ Vous joindre à vos collègues européens, par exemple pour obtenir un accord international sur le Climat.

De quoi s'agit-il ?

- De l'engagement unilatéral de Maires à dépasser les objectifs de l'Union européenne d'ici 2020, à savoir une réduction de 20% des émissions de CO₂ sur leur territoire.



A quoi les Maires s'engagent-ils ?

- **Etablir une base de référence** relative à l'énergie consommée et produite sur leur territoire, ainsi que les émissions de CO₂ correspondantes
- **Définir des objectifs** de réduction des émissions de CO₂ quantifiés, globaux et aussi par domaines
- **Préparer un Plan d'action** en faveur de l'énergie durable à moyen terme, en collaboration avec les acteurs locaux et les citoyens, un an après la signature de la Convention
- **Présenter un premier rapport d'avancement** dans les trois ans après la signature de la Convention



www.eumayors.eu

La Commission européenne met à la disposition des villes signataires:

- **Un Secrétariat** pour la promotion, la coordination et le soutien
- **Un site Internet** où vous pouvez mettre en avant vos succès et les partager avec d'autres
- **Des outils et méthodes** (guides, cadres, etc.) pour aider à la préparation et à l'harmonisation des bilans d'émissions et des Plans d'action, dans le respect de ce qui existe déjà
- **Des mécanismes de financement**, avec notamment la Banque européenne d'investissement, les Fonds structurels, etc.
- **Des événements** qui donnent aux villes engagées une visibilité politique au niveau européen
- **Un réseau de Structures de Soutien** pour accompagner les plus petites villes



Copenhague ne nous a pas apporté l'accord attendu qui aurait montré

la direction aux politiques à tous les niveaux. Or, nous aurions tort d'être seulement suspendus à un accord entre Etats.

Demain comme hier, Energy Cities est un témoin et un acteur engagé dans la transition vers des villes à basse consommation énergétique et haute qualité de vie pour tous.